



## VILLE DU BOUSCAT

## DES

### DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### **DOSSIER N°4 :**

**AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DANS LA LIMITE DU QUART DES CREDITS - EXERCICE 2018**

#### **Séance ordinaire du 6 Février 2018**

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 6 Février 2018

**Nombre de Conseillers en exercice : 35**

**Membres présents : 34**

**Absent : 0**

**Excusé : 1**

**Présents :** Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Didier BLADOU, Philippe FARGEON, Bernadette HIRSCH-WEIL, Nathalie SOARES, Sébastien LABAT, Géraldine AUDEBERT, Emilie MACERON-CAZENAVE, Jessica CASTEX, Grégoire REYDIT, Maël FETOUH, Bruno QUERE, Claire LAYAN, Emmanuelle CHOIGNOT, Christine COLIN, Jean-Bernard MARCERON, Patrick ALVAREZ

**Excusée avec procuration :** Nancy TRAORE (à Alain MARC)

**Absent :**

**Secrétaire :** Maël FETOUH

**DOSSIER N°4 : AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DANS LA LIMITE DU QUART DES CREDITS - EXERCICE 2018**

RAPPORTEUR : Bernard JUNCA

En vertu de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire peut, jusqu'à l'adoption du Budget, et sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Dans la mesure où les crédits ouverts au budget primitif en section d'investissement de l'exercice 2017 s'élevaient à 2 701 000 € en ce qui concerne les chapitres 20, 204, 21 et 23, le quart de ces crédits représente donc 675 250 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'ouvrir, dans l'attente du vote du Budget Primitif 2018 en mars prochain, un crédit global de 243 300 € se rapportant aux dépenses d'investissement figurant à l'article 2 de la présente délibération. Cette somme n'inclut pas les reports de crédits d'investissement.

Ainsi,

**VU** l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) autorisant la commune à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget, et ce, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette,

**VU** la délibération du 21 mars 2017 approuvant le budget primitif 2017,

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :  
35 voix POUR**

**Article 1 :** Autorise en section d'investissement l'ouverture des crédits dans les conditions suivantes,

Chapitre	Crédit ouvert au BP 2017	Limite du 1/4 des crédits ouverts sur l'exercice précédent	Crédits anticipés sur le budget primitif 2018
20	20 000,00	5 000,00	
204	86 000,00	21 500,00	21 500,00
21	2 165 000,00	541 250,00	221 800,00
23	430 000,00	107 500,00	
<b>Total</b>	<b>2 701 000,00</b>	<b>675 250,00</b>	<b>243 300,00</b>

**Article 2 :** Précise que cette autorisation est ainsi répartie :

Chapitre	Article	Nature de la dépense	Montant TTC
204	20 422	Pôle jeunesse - Stade Jean DEYCARD - Subvention travaux vestiaires	21 500,00
		Crèches - Toutes crèches - Provision pour matériel électroménager	8 000,00
		Crèches - Providence - nettoyeuse vapeur plus matériel de puériculture	7 000,00
		Crèches - Crèche familiale - renouvellement matériel de puériculture : sièges autos, lits, poussettes	2 500,00
		Crèches - Crèche Chenille Verte - Remplacer fontaine extérieure cassée	1 000,00
		Pôle Jeunesse - écoles - dépenses diverses de renouvellement et d'investissement en équipements électroménagers	20 000,00
		Pôle Jeunesse - écoles - matériel ergonomique pour cuisines	4 000,00
		Pôle Jeunesse - ALSH - achat de jeux extérieurs : trottinettes, vélos, porteurs	2 000,00
		Pôle Jeunesse - APS - espaces ludiques	2 000,00
21	2 188	Pôle Jeunesse - APS Centre 1 - aménagement de l'espace et équipements projets	1 000,00
		Pôle Jeunesse - ALSH 3-6 ans - matériel sieste enfants	800,00
		Pôle Jeunesse - ALSH Jean Jaurès - achat draps, lits, couvertures	300,00
		Pôle Jeunesse - ALSH Jean Jaurès - matériel de relaxation (tapis, projecteur, poste)	200,00
		Pôle Jeunesse - APS Chenille Verte - achat d'équipements	200,00
		Pôle Jeunesse - APS JJ élémentaire - Achat outillage	200,00
		Médiathèque - Médiathèque - Fonds documentaires et externalisation de la plastification	60 000,00
		Ecole de musique - Ecole de musique - Instruments et matériels	20 000,00
		Sports - Bâtiments sportifs - Achat de matériel électrique + matériel divers pour mise en conformité sportifs	5 000,00
		Sports - Bernard de la Filolie - barres asymétriques sur fosse	3 000,00

Chapitre	Article	Nature de la dépense	Montant TTC
21	2 184	Crèches - Mosaiques - renouvellement mobilier et matériel de puériculture (lits, tapis, mobilier..)	2 500,00
		Crèches - Crèche Chenille Verte - renouvellement mobilier et matériel de puériculture (lits, matelas, mobilier..)	2 500,00
		Crèches - Pôle Petite Enfance - Mobilier de bureaux	1 500,00
		Crèches - RAM - Rangements muraux	500,00
		Pôle Jeunesse - écoles - mobilier écoles	5 000,00
		Pôle Jeunesse - ALSH Les Ecus et Chêneraie - Armoires ALSH	2 000,00
		Pôle Jeunesse - APS JJ élémentaire - équipements cuisine	1 200,00
		Pôle Jeunesse - ALSH 3-6 ans - mobilier adultes	400,00
		Médiathèque - Mobilier	10 000,00
		Médiathèque - Sous-sol commissariat - Cloisonnement + étagères pour archivage	6 000,00
21	2 135	Crèches - Crèche Chenille Verte - Reprise réseau eaux usées chez les moyens	3 000,00
		Médiathèque - La Source - Reprise alimentation WC pour la récupération EP	13 500,00
		Ecole de musique - Ecole de musique - Travaux	10 000,00
		Médiathèque - La Source - Travaux de réparation-suite aux dégâts des eaux	10 000,00
		Travaux Hôtel de Ville	5 000,00
		Sports - Bâtiments sportifs - Travaux de créations diverses et de mise en sécurité pour mise en conformité	10 000,00
		Sports - Piscine - porte coupe-feu local compresseur	1 500,00

**Article 3 :** Dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2018, chapitres 204 et 21.

Fait et délibéré le 6 février 2018

LE MAIRE,

  
Patrick BOBET